



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 24 janvier 2024

Madame Nadine CHEVASSUS
DDTM
351 bd Saint-Médard
40000 Mont de Marsan

Transmission électronique : ddtm-snf@landes.gouv.fr

Objet : suivi courrier « tonne de chasse »

Madame la Directrice,

Nous vous remercions pour votre réponse en date du 23 janvier 2024. Toutefois nous avons signalé dès le 11 janvier que les tonnes se trouvaient sur la commune de Léon en fournissant les coordonnées GPS et non sur celle de Vielle Saint-Girons, mais ce n'est pas le plus important.

Les tonnes incriminées ont les coordonnées GPS suivantes :
43°890912 -1°309133 et 43°8917 -1°308919 données obtenues par GEOPORTAIL.
Le numéro de parcelle serait : 350, Feuille n°2, Section OA
Voici la vue offerte par Géoportail : [https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=-1.3084622111699158,43.891213244966536&z=19&l0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l1=CADASTRALPARCELS.PARCELLAIRE_EXPRESS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&permalink=y](https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=-1.3084622111699158,43.891213244966536&z=19&l0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l1=CADASTRALPARCELS.PARCELLAIRE_EXPRESS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&permalink=y)
[es](#)

Nous revenons vers vous car il vous a échappé qu'elles sont implantées toutes deux en zone NATURA 2000 sous l'appellation "Zones humides de l'Étang de LEON", Zone Spéciale de Conservation, NOR : TREL2101572A.

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir communiquer :

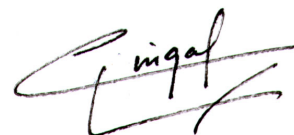
- une copie du permis de construire
- l'autorisation spéciale requise pour ces travaux, cf L. 414-4 et L.341-10 du Code de l'Environnement.
- l'évaluation d'incidences sur la zone Natura 2000

Je mets le maire de Léon en copie (mairie@leon.fr) puisque selon vous « la construction d'une tonne de chasse ou des travaux exécutés sur une tonne de chasse existante relèvent des dispositions de l'article L.422-1 et suivants du Code de l'urbanisme (compétence du Maire) »

J'observe que vous mentionnez une autorisation préfectorale préalable pour la chasse de nuit, je vous remercie de bien vouloir également nous indiquer si elle a été octroyée aux locataires de ces deux tonnes.

.../...

distinguée. Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cingal', with a stylized flourish extending from the end.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>